



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE TUTELLE



Distr.  
LIMITÉE  
T/COM.II/L.302  
6 février 1958  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ITALIEN

COMMUNICATION DE M. ALI MOHAMED IUSUF CONCERNANT LA  
SOMALIE SOUS ADMINISTRATION ITALIENNE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Note du Secrétariat : Cette communication a été transmise au Secrétaire général par le Conseil consultatif des Nations Unies pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.

A Son Excellence l'Administrateur de la Somalie

Copie adressée au Conseil consultatif de l'ONU

MOGADISCIO

Mogadiscio, le 18 décembre 1957

Je soussigné, Ali Mohamed Iusuf, dit Ali Taco, délégué des producteurs d'encens de Bosaso et de Gardo, juge opportun d'exposer à V. Exc. la situation générale de ceux que je représente. Les producteurs d'encens ont demandé la permission d'expédier leur encens à l'étranger, dans quelque pays que ce soit et, dans ce cas, ils demandent que le gouvernement leur accorde un prix convenable.

J'ai l'honneur de vous informer que les producteurs d'encens appartiennent tous au Parti démocratique somali; si vous le jugez à propos, vous pourrez constater que de l'encens est entreposé dans tous les magasins des localités en question.

Je ferai observer que le gouvernement n'a jamais demandé l'avis des producteurs d'encens intéressés, membres du PDS, pas plus au sujet du prix que sur d'autres points.

Nous avons appris ce matin que le gouvernement a décrété la monopolisation de l'encens sans consulter aucun d'entre eux.

J'estime qu'il s'agit d'une question de caractère politique, qui porte préjudice à tout un peuple qui cherche consciencieusement à développer le commerce pour le bien de son pays.

Dans ces conditions, je m'adresse à vous, comme étant l'autorité responsable actuellement, pour vous demander d'intervenir; les producteurs ne demandent rien d'autre que la liberté d'exercer leur commerce sans que la politique vienne l'entraver; il existe un programme de l'ancien consortium (CIMS) dont les dispositions prévoient que ceux qui désirent vendre leur encens peuvent le vendre où ils veulent.

Je signale qu'il y a, dans diverses localités de la Medjourtinie, des personnes qui envoient quotidiennement au gouvernement des rapports et des télégrammes pour contredire nos arguments.

Il s'agit de propagandistes aux intentions hostiles, qui nous attaquent pour des raisons politiques. Je conclus que nous ne voulons pas faire partie du nouvel organisme dénommé ZNAM, qui a été créé à des fins politiques.

Veillez agréer, etc.

-----